

**Rapport annuel
2005**

Tunisie

Agri.Med

**Agriculture, pêche, alimentation
et développement rural durable
dans la région méditerranéenne**

**Rapport annuel
2005**

Tunisie

Mohamed Salah BACHTA
Institut National Agronomique, Tunis

TABLE DES MATIERES

	page
Introduction	1
1 Les tendances lourdes	3
1.1 Place du secteur agricole dans l'économie nationale	3
1.2 Résultats économiques du secteur agricole	5
1.3 Poursuite de la politique d'ouverture économique	6
1.4 Politique du commerce intérieur	9
1.5 Les chocs que le secteur agricole devra subir	10
2 Eléments de la conjoncture de 2003	13
2.1 Des conditions climatiques particulièrement favorables	13
2.2 Augmentation des réserves d'eau des barrages	13
2.3 Une production céréalière record	13
2.4 Occupation des sols	14
2.5 Productions autres que les céréales	14
2.6 La baisse de la production laitière	14
2.7 Modification de la composition des échanges	15
2.8 Prix des intrants et des produits	16
Conclusion	17
Annexes	19

page

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Graphique 1	Structure des exportations agricoles de la Tunisie de 1990 à 2003	4
Graphique 2	Structure des importations agricoles de la Tunisie de 1990 à 2003	5
Graphique 3	Evolution de la production laitière, 1984-2003 (1000 T)	15
Tableau 1	Taux de droits de douane consolidés des principaux produits agricoles (en %)	6
Tableau 2	Produits agricoles soumis à contingentement	7
Tableau 3	Protection selon l'origine des importations (en %) (marché intérieur)	8

LISTE DES ANNEXES

Tableau 1	Valeur ajoutée du secteur de l'agriculture et de la pêche et contribution au PIB global	19
Tableau 2	Contribution de l'agriculture au commerce extérieur	19
Tableau 3	Commerce extérieur total et agricole	20
Tableau 4	Evolution de la balance commerciale des produits agro-alimentaires	21
Tableau 5	Commerce extérieur agricole par principales régions	22
Tableau 6	Comptes économiques de l'agriculture. Résultats par culture et activité d'élevage	23
Tableau 7	Pluviométrie enregistrée et son évolution	24
Tableau 8	Variation des stocks d'eau dans les barrages	25
Tableau 9	Une production céréalière record en 2003	26
Tableau 10	Evolution de la superficie totale des cultures non irriguées	26
Tableau 11	Principales productions agricoles autres que les céréales	27
Tableau 12	Evolution de la production laitière	28
Tableau 13	Commerce extérieur agricole par produits, 2002-2003	29
Tableau 14	Evolution des prix des engrais chimiques	31
Tableau 15	Prix des autres intrants agricoles	32
Tableau 16	Evolution du prix à la production des produits agricoles	33

Introduction

En dépit du développement des autres secteurs de l'économie nationale, l'agriculture conserve une importance sociale et économique indéniable et ce, grâce à ses contributions à l'emploi - près de 28% de la population active sont occupés par ce secteur - et à la formation du PIB, soit près de 12,6 % en moyenne au cours de la période 1995 à 2002.

Toutefois, ces contributions, sous l'effet de la variabilité des conditions climatiques, connaissent d'importantes fluctuations. A titre d'illustration, au cours de l'année 2002 qui a été une année défavorable du point de vue de la pluviométrie et faisant suite à une période de sécheresse de trois mauvaises années consécutives, les performances enregistrées ont été bien en-deçà de ces valeurs moyennes ; la part du PIB global n'a été que de 10,9%. En revanche, pour l'année 2003, considérée comme favorable du point de vue climatique, le secteur agricole a contribué à hauteur de 12,5% à la formation du PIB global.

Ces performances sont les conséquences d'importants efforts de soutien et de modernisation de ce secteur réalisés dans le cadre d'une politique nationale de développement et de régulation des activités agricoles et rurales. Outre ces efforts, l'agriculture demeure le principal usager des ressources naturelles, eau et sol et réserves pastorales. Cet usage des ressources n'est pas toujours effectué dans des conditions compatibles avec la durabilité de celles-ci.

Comme le reste de l'économie, le secteur agricole subit des chocs internes et externes. La poursuite de l'ouverture de l'économie et l'élargissement de l'Europe, notamment vers l'Est, constitue les principaux chocs externes. La raréfaction des ressources naturelles à usage agricole conjuguée à l'augmentation de la population active sont des changements de nature internes que le secteur agricole devra subir.

Ce document, conçu comme un rapport de suivi du secteur agricole, est structuré selon la séquence logique qui consiste à entamer l'analyse du secteur par une présentation des tendances lourdes qui traduisent les choix, pour décrire, dans un deuxième temps, les éléments de la conjoncture pouvant caractériser la gestion du secteur au cours de l'année d'observation, 2003.

1 Les tendances lourdes

1.1 - Place du secteur agricole dans l'économie nationale

Au niveau de la formation du PIB :

Le rôle de l'agriculture dans l'économie nationale a évolué au cours du temps. D'un secteur essentiellement aval utilisant les produits des autres branches en tant qu'inputs, il est devenu au fil des années, notamment grâce au développement de l'agro-alimentaire, un secteur amont. De plus, ses contributions relatives à l'emploi et à la formation du PIB n'ont cessé de diminuer, compte tenu du développement des autres branches. Outre ces tendances lourdes, les performances du secteur agricole restent, malgré le développement de l'irrigation, tributaires des conditions climatiques. Comme le montre le tableau 1 donné en annexe, la contribution du secteur agricole au PIB n'a été que de 10,8% en 2002, année particulièrement sèche. Au cours de cette même année 2002, le PIB agricole a enregistré un taux de croissance négatif de -11%. En 2003, année favorable du point de vue climatique, la contribution du secteur agricole au PIB a été de 12,6%

Outre sa contribution au PIB, le secteur agricole devra jouer un rôle au niveau du commerce extérieur et ce, par la réduction du déficit externe.

Contribution au commerce externe :

Le secteur agricole a une contribution au commerce extérieur comparable à sa participation à la formation du PIB. En effet, au cours des trois dernières années, 2001 à 2003, le poids des importations agricoles a été de 12% du total des importations nationales. Celui des exportations s'est élevé à près de 13% du total des exportations.

L'évolution de la contribution du secteur agricole au commerce extérieur est donnée par le tableau 2 en annexe.

Evolution du commerce extérieur des produits agricoles et agro-alimentaires :

L'évolution de la balance commerciale des produits agricoles et agro-alimentaires est restée au cours de la dernière décennie très dépendante des variations des niveaux de production. C'est ainsi que le taux de couverture des importations par les exportations a connu d'importantes variations au cours de cette même période. Durant la période 1992-2002, la valeur de ce taux a oscillé entre un minimum de 46% en 1995, des performances faibles de 45% et un maximum de 99% en 1999.

Le taux de couverture des importations agricoles par les exportations enregistré en 2003 est de 76%, légèrement supérieur à la moyenne calculée sur la période d'observation qui s'élève à 71%.

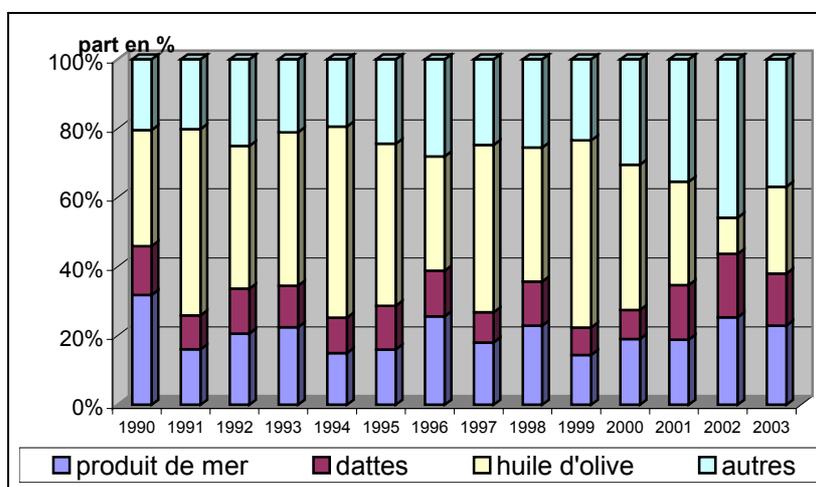
Comparés aux taux du commerce extérieur au niveau de toute l'économie, les taux agricoles sont en moyenne plus élevés mais connaissent des fluctuations inter-annuelles plus importantes. Le tableau 3 donné en annexe résume l'évolution des taux de couverture du commerce extérieur global et agricole.

Structure du commerce extérieur agricole et partenaires commerciaux :

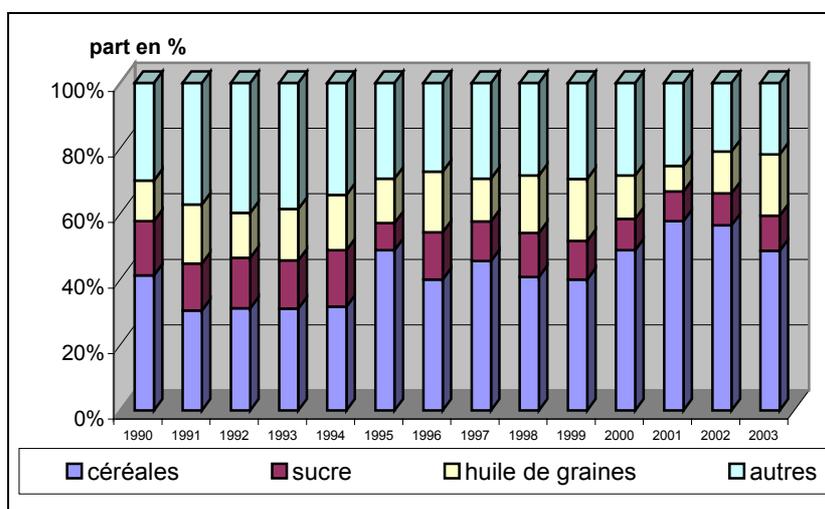
L'examen des échanges commerciaux de la Tunisie en termes de produits agricoles et agro-alimentaires permet de constater une composition qui a connu peu de changement au cours des dernières décennies. En effet, la structure de ces échanges révèle des importations largement dominées par les céréales et le sucre, et des exportations essentiellement composées d'huile d'olive et de produits de la pêche. Le tableau 4 en annexe montre clairement la composition des volumes échangés. Le contenu de ce tableau est visualisé par les graphiques 1 et 2 ci-après.

En ce qui concerne la répartition géographique des échanges de la Tunisie avec le reste du monde, l'espace européen continue à constituer le partenaire commercial privilégié tant au niveau des importations que des exportations. Le tableau 5 en annexe précise les origines et les destinations des flux des échanges de la Tunisie avec le reste du monde.

Graphique 1 - Structure des exportations agricoles de la Tunisie de 1990 à 2003



Graphique 2 - Structure des importations agricoles de la Tunisie de 1990 à 2003



1.2 - Résultats économiques du secteur agricole : taux de valeur ajoutée élevés et importante variabilité inter-annuelle

L'examen de l'évolution des comptes des activités agricoles permet de relever deux caractéristiques essentielles et permanentes des résultats réalisés :

- Des taux de valeur ajoutée élevés caractéristiques des secteurs primaires affichant des valeurs supérieures à 72% au cours de la dernière décennie.
- Une variabilité inter-annuelle des valeurs des intrants utilisés et des productions obtenues. Il convient de signaler que des montants de charges relativement faibles peuvent conduire à des productions plus élevées. C'est le cas des années 1997 et 1998 durant lesquelles les montants des intrants ont été respectivement de 418 000 et 424 000 dinars, inférieurs à la valeur moyenne calculée sur la période de 1992-2002 estimée à 453 000 dinars, et les productions de 2 525 000 et 2 498 000 dinars, supérieures à la moyenne des productions réalisées au cours de la même période, 2 446 000 dinars.

Le tableau 6 en annexe résume les données illustrant cette variabilité inter-annuelle des comptes des activités agricoles.

1.3 - Poursuite de la politique d'ouverture économique

Conformément aux orientations d'ouverture sur l'extérieur et d'intégration de son économie à l'économie mondiale, la Tunisie a conclu plusieurs accords avec l'OMC, l'UE et plus récemment avec la Libye et le Maroc. Les engagements pris dans le domaine agricole portent essentiellement sur le soutien interne, l'accès aux marchés et la concurrence (réduction des subventions) à l'exportation.

L'offre de la Tunisie à l'OMC, formulée en 2000 pour une durée de deux ans, cadre parfaitement avec les orientations adoptées et les réformes entreprises depuis le PASA (Programme d'ajustement structurel agricole). Son contenu porte uniquement sur deux volets : le soutien interne et l'accès aux marchés. Pour le premier volet, la Tunisie s'est engagée à réduire la mesure globale de soutien (MGS) de 1,33% par an sur dix ans couvrant la période 1995-2004. La valeur de la MGS passera de 68,4 MDT à 59,3 MDT en 2004.

Ces mesures ne sont pas considérées particulièrement contraignantes étant donné les engagements déjà pris et mis en œuvre dans le cadre du PASA. Ces derniers ont permis de réduire d'une part les subventions aux intrants, et d'autre part la protection nominale des produits (cf. tableaux déjà cités de l'annexe).

Concernant le second volet, c'est-à-dire celui de l'accès au marché, les engagements pris concernent les mesures non tarifaires telles que les licences préalables d'importation et les prélèvements à l'importation. De ce fait, la protection de la production locale et la maîtrise des importations ne peuvent s'opérer dans l'avenir que par le mécanisme des tarifs douaniers. Les droits de douane ont été consolidés à des niveaux variant (voir tableau 1).

Tableau 1 - Taux de droits de douane consolidés des principaux produits agricoles (en %)

Produits	Viande bovine	Lait en poudre	Blé tendre	Blé dur	Orge	Huile de soja	Riz	Sucre
Taux consolidés	75-100	72-80	100	80	75	17	60	100
Taux en 1995	27	15	20	17	17	29	27	43

Source : Ministère de l'agriculture.

Ce tableau montre que les taux consolidés retenus par l'offre de la Tunisie à l'OMC sont assez élevés en comparaison avec les taux de la période de référence. Pour certains produits, un accès minimum devrait être assuré avec des taux de douane correspondant aux taux appliqués pendant la période de référence (1986-1988). En conséquence, des contingents ont été établis pour certains produits dont l'importation est possible à des droits de douane réduits variant entre 15% et 35% (voir tableau 2). Au-delà de ces contingents, des droits de douane égaux aux taux consolidés peuvent être appliqués.

Tableau 2 - Produits agricoles soumis à contingentement

Produits	Importation moyenne 1992-94 en tonne (1)	Contingent en tonne (2)	Ecart (2)-(1)	Droit en %
Viande bovine	10 500	8 000	-2 500	27
Viande ovine	538	380	-158	27
Lait en poudre	18 700	20 000	-1 300	17
Blé dur	45 190	300 000	255 000	17
Blé tendre	694 880	600 000	-94 880	17
Orge	162 950	200 000	37 050	17
Sucre	198 000	100 000	-98 000	15

Source : Ministère de l'agriculture.

Il convient de signaler que, dans les faits, les taux réellement appliqués sont bien inférieurs à ceux de l'offre officielle. Autrement dit, le contenu de l'offre est interprété comme des niveaux supérieurs peu applicables en pratique.

En application des engagements pris par la Tunisie, on enregistre en 2003 des suspensions des droits communs de douane pour les produits agricoles et agro-alimentaires, certains équipements, matières premières et produits énergétiques. En outre, et en application de l'accord avec l'UE qui atteint sa huitième année cette année, les produits fabriqués localement doivent enregistrer une baisse des droits de douane qui leur sont appliqués équivalente à 55% de leurs niveaux de 1995.

Les engagements pris par la Tunisie (baisses des tarifs douaniers et réduction du soutien interne) se sont traduits par des réductions de la protection des productions et des valeurs ajoutées. L'évolution des TPN (taux de protection nominale) et des TPE (taux de protection effective) est donnée par le tableau suivant :

**Tableau n°3 : Protection selon l'origine des importations (en %)
(Marché intérieur)**

Activité	Union Européenne								
	1997			2002			2003		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Agriculture et pêche	136	66	171	98	48	120	89	41	110
Industrie manufacturière									
IAA	48	34	94	33	22	57	29	20	49
MCCV	88	97	41	81	69	70	72	63	61
IME	36	9	146	22	5	70	19	5	33
Chimie	30	14	143	18	6	43	14	5	66
THC	27	10	134	15	3	55	13	3	37
ID	48	32	108	26	16	39	22	14	46
	34	10	88	20	7	41	13	6	31
Ensemble	49	35	73	35	23	49	31	21	44

Activité	Reste du Monde					
	2002			2003		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Agriculture et pêche	98	53	118	89	43	108
Industrie manufacturière						
IAA	45	28	92	42	26	87
MCCV	82	74	63	73	67	31
IME	40	8	182	39	7	179
Chimie	31	12	104	30	12	104
THC	24	9	101	24	9	87
ID	40	27	88	39	24	90
	33	10	83	30	9	79
Ensemble	43	29	60	39	27	34

- (1) : Taux de protection nominale (TPN) du produit
 (2) : Taux de Protection Nominale (TPN) des intrants
 (3) : Taux de Protection Effective (valeur ajoutée) (TPE)

Source : IEQ.

Il importe de relever une réduction généralisée de la protection de l'économie tunisienne quelque soit la branche d'activité et quelque soit le partenaire commercial. Outre cette tendance générale, on peut noter que :

- L'agriculture et la pêche restent des branches parmi les plus protégées, les taux de protection de ces branches affichent des taux supérieurs aux moyennes nationales.

- La réduction de la protection est plus accentuée vis-à-vis de l'UE que pour le reste du monde.

1.4 - Politique du commerce intérieur

La variabilité des prix des produits agricoles générée par les aléas du climat, leur caractère périssable, la quasi inélasticité de la demande des produits alimentaires et la saisonnalité des cultures légitiment la mise en place d'un mécanisme de stabilisation des prix pour protéger les agriculteurs d'une chute des prix, et les consommateurs et les industries de transformation d'une forte hausse. Cette politique s'est caractérisée par les principes directeurs suivants :

- Pour les produits dits de première nécessité, les prix restent toujours administrés, le principe est de garantir l'écoulement de la production à des prix préalablement fixés (prix d'intervention) en fonction de l'évolution des coûts de production et d'un niveau de revenu incitatif aux producteurs. Toutefois, il n'y a aucune obligation pour les producteurs de livrer les quantités produites à ce prix.
- Pour les produits soumis à la libéralisation du commerce de distribution dans le cadre du programme d'ajustement structurel agricole, la politique des prix repose sur la vérité des prix ; le principe est d'assurer la régulation des mécanismes du marché de manière à mieux adapter l'offre (importation d'appoint, augmentation de la capacité de stockage, fonds de stabilisation des prix) et la demande en ces produits. Toutefois, des contrôles des prix sont assurés à tous les stades de la commercialisation des produits agricoles par les principales mesures suivantes :
 - La promulgation, en 1998, de la loi sur les marchés de gros. Cette loi vise la création d'un réseau de «marchés de production » offrant le cadre approprié pour la détermination des prix réels du fait de leur spécialisation dans certains produits et de leur proximité des zones de production.
 - L'élargissement du champ d'intervention du Fonds de Développement de la Compétitivité des Secteurs de l'Agriculture et de la Pêche et la révision de ces modalités de fonctionnement.
 - Le renforcement du rôle des institutions professionnelles spécialisées en matière de régulation des marchés et d'organisation de la commercialisation.

Il y a lieu de signaler que les prix des produits agricoles au niveau de la distribution subissent encore la fixation de la marge bénéficiaire, ce qui ne manque pas d'influer négativement sur la commercialisation des produits agricoles, notamment en ce qui concerne la différenciation des produits basée sur l'adoption des standards de normalisation de la qualité de ces derniers.

1.5 - Les chocs que le secteur agricole devra subir

Fragilité et compétition accrue à propos des ressources naturelles :

Les dotations en terres agricoles sont évaluées à près de neuf millions d'hectares. La surface agricole utile en représente près de la moitié, soit 4,5 à 5 millions d'ha. Les superficies mises en culture annuellement avoisinent en moyenne les 3,5 millions d'ha. On estime la perte annuelle de sol, par dégradation de leur fertilité due à leur exploitation, à l'équivalent de près de 20 000 ha.

L'eau d'irrigation, qui représente plus de 80% des volumes d'eau mobilisés à l'échelle nationale, est considérée comme un facteur d'intensification privilégié des systèmes de production agricoles. Les terres irriguées couvrent près de 350 000 ha, soit près de 10% des surfaces mises en culture annuellement. Elles participent, en revanche, pour près de 45% à la valeur de la production agricole.

Malgré les efforts de mobilisation de l'eau, cette ressource continue à faire l'objet d'une compétition qui est grandissante entre les principaux usagers, notamment l'eau potable et les besoins des activités touristiques. On doit noter que près de 90% du potentiel mobilisable est actuellement exploité et permet des disponibilités par habitant inférieures au seuil de stress hydrique de 500 m³ par an.

Le développement des autres secteurs et l'amélioration du niveau de vie des populations consécutive à l'augmentation anticipée de leurs revenus rendraient plus accrue la compétition vis-à-vis de cette ressource.

Structures foncières polarisées et dualismes agricoles :

Les partages successoraux des exploitations entre les héritiers constituent le principal facteur explicatif de l'évolution importante du nombre d'exploitations agricoles. Compte tenu d'une superficie agricole utile qui ne connaît presque pas d'augmentation, soit uniquement un accroissement de 1,7% en tout et pour tout entre 1960 et 1994, les structures foncières résultant de cette évolution se caractérisent par l'augmentation de 44% du nombre d'exploitations, passant de 326 000 unités, couvrant une superficie de 5,2 millions d'hectares de terres agricoles utiles au début des années 60, à 471 000. Cinquante trois pour cent (53%) de ces exploitations ont moins de 5 hectares. Cette évolution s'est traduite par ailleurs par une baisse :

- de 30% de la superficie moyenne par exploitation, qui est passée de 16 hectares à 11 hectares,

- et de 50% de la superficie agricole par habitant (compte tenu de l'évolution démographique) qui se situe à 0,6 hectare par habitant en 1994¹ contre pratiquement le double au début des années 60.

L'évolution plus récente de ces structures s'inscrit dans le cadre de ces tendances lourdes.

Par ailleurs, la restructuration des systèmes agraires a donné naissance à des systèmes de production ayant peu d'interactions entre eux, les uns évoluant souvent à la marge des autres. C'est ainsi que des unités de production modernes et bien intégrées au marché, en particulier aux marchés d'exportation pour certaines, co-existent avec des systèmes de production restés traditionnels sous le poids de leurs contraintes de structures, sur le plan des techniques adoptées et peu intégrés au marché.

Force est de constater que l'amélioration de la compétitivité des systèmes de production agricoles traditionnels reste une question problématique. De ce fait, la poursuite de la réduction de la protection et du soutien public au secteur agricole mettrait en difficulté ces systèmes de production.

Croissance de la population active rurale :

Les caractéristiques démographiques de la Tunisie, comme celles de l'ensemble des pays méditerranéens, montrent des perspectives d'évolution des populations totale et active à des taux de croissance divergents ; alors que la première croît à un rythme de l'ordre de 1,5% l'an en moyenne, la deuxième connaît des taux moyens de l'ordre de 3% l'an.

Ce poids démographique influencera les choix technologiques futurs des agriculteurs et constitue un défi majeur pour les économies de ces pays en général, et de leurs secteurs agricole et rural en particulier.

¹ La dernière enquête de structures menée par le Ministère de l'agriculture date effectivement de 1994.

2 Eléments de la conjoncture de 2003

Cette section résume les éléments conjoncturels saillants pouvant caractériser la campagne agricole 2002-2003.

2.1 - Des conditions climatiques particulièrement favorables

La pluviométrie enregistrée au cours de la campagne agricole 2002-2003 sont supérieures aux moyennes calculées sur les quinze dernières années au niveau des principales stations météorologiques du Nord-Ouest (Le Kef, Jendouba, Béja). Elles sont proches de ces moyennes au niveau de la presque totalité des stations.

Les conditions pluviométriques telles que résumées par le tableau 7 en annexe vont influencer les volumes mobilisés par les principaux barrages, l'occupation des sols, les rendements, les productions et les échanges avec l'extérieur.

2.2 - Augmentation des réserves d'eau des barrages

La pluviométrie enregistrée conjuguée à l'intensité des précipitations observées ont été à l'origine d'importants ruissellements ayant permis d'approvisionner les barrages. Suite à ces apports, les réserves des principaux barrages ont augmenté au cours de la campagne agricole 2002-2003. Ces augmentations se chiffrent au niveau de l'ensemble des retenues à près de 215 millions de m³, soit 17% des volumes disponibles à la fin de la campagne précédente.

Le tableau 8 en annexe résume l'évolution des apports d'eau aux différents barrages.

2.3 - Une production céréalière record

La production céréalière obtenue au cours de la campagne agricole 2002-2003 est estimée à 29 millions de quintaux. Il s'agit d'un niveau de production jamais atteint en Tunisie. Cette production record est réalisée sur des superficies moyennes : 1,5 millions d'hectares ; autrement dit, les rendements observés sont exceptionnels. Les moyennes enregistrées au niveau de tout le pays sont évaluées à près de 21 quintaux par hectare pour le blé dur, 25 quintaux/ha pour le blé tendre et 15 quintaux/ha pour l'orge.

Ces performances sont à imputer tant aux quantités d'eau pluviale reçues par ces cultures qu'à leur répartition tout le long du cycle cultural des céréales.

2.4 - Occupation des sols

Au cours de la campagne 2002-2003, les surfaces réservées aux cultures pluviales sont supérieures à celles observées pendant les deux dernières campagnes. Par contre, elles sont loin de représenter un maximum au cours des vingt dernières années.

Le tableau 10 en annexe retrace l'évolution de ces superficies au cours de la période allant de 2001 à 2003.

2.5 - Productions autres que les céréales

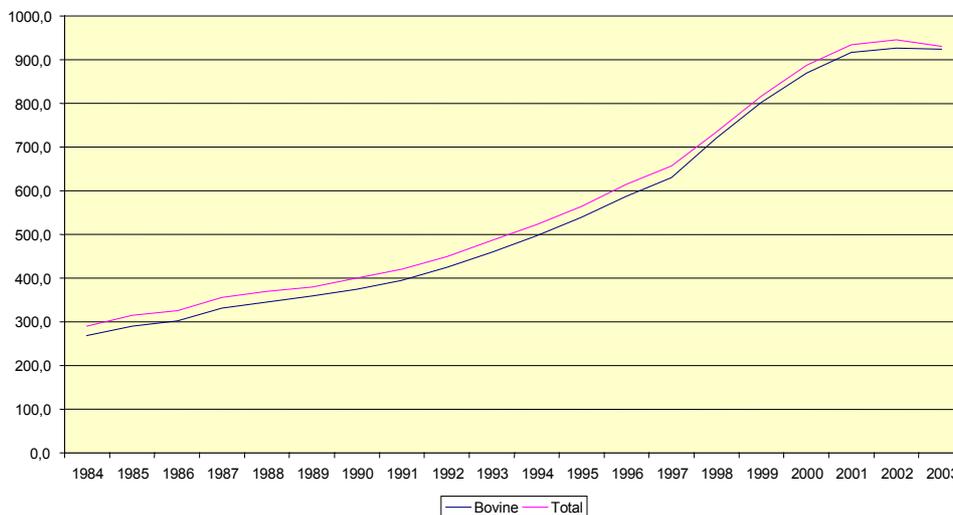
Les conditions climatiques favorables observées au cours de la campagne 2002-2003 ont permis d'obtenir des augmentations de toutes les productions pluviales autres que les céréales, et ce, en comparaison à celles enregistrées au cours des trois dernières campagnes.

C'est ainsi que la production d'huile d'olive a atteint les 200 000 tonnes, niveau qui n'a pas été réalisé depuis 1999. Les productions des légumineuses (fèves, féveroles et pois-chiches) ont connu la même évolution. En revanche, les productions laitières ont enregistré une diminution. De telles baisses de ces productions ont été à l'origine des augmentations des importations de ces produits.

L'évolution de ces productions au cours de la dernière décennie est donnée par le tableau 11 en annexe.

2.6 - La baisse de la production laitière

Après une évolution à la hausse enregistrée depuis 1984, la production laitière a chuté pour la première fois en 2003 et ce, malgré des conditions climatiques particulièrement favorables. Le graphique 3 ci-après visualise cette évolution de la production laitière au cours de la période allant de 1984 à 2003. Les données utilisées pour la confection de ce graphique sont données par le tableau 12 en annexe.

Graphique 3 – Evolution de la production laitière, 1984-2003 (1000 T)

Plusieurs explications ont été avancées pour comprendre cette évolution dont notamment la réduction des ressources fourragères due à l'accès aux zones de parcours rendu difficile à cause de leur inondation prolongée. Les délais de reconstitution du cheptel ayant connu d'importantes baisses durant les années antérieures à conditions climatiques défavorables seraient d'autres déterminants de cette évolution.

2.7 - Modification de la composition des échanges

Compte tenu des variations enregistrées au niveau de la production domestique agricole, les échanges de ces produits avec l'extérieur montrent :

- une baisse des importations des céréales de 50% en ce qui concerne l'orge comparativement aux flux de 2002, de 6% pour le blé dur et 4% pour le blé tendre,
- une augmentation des exportations d'huile d'olive qui sont passées de 22 500 tonnes en 2002 à 60 000 tonnes en 2003,
- une augmentation des importations de lait de près de 12% du volume importé en 2002.

Le tableau 13 en annexe présente les échanges des produits agricoles et agro-alimentaires de la Tunisie en 2002.

2.8 - Prix des intrants et des produits

L'examen des prix courants des intrants au cours des trois dernières années ne montre aucun changement, ce qui équivaut à une baisse des prix réels de ces facteurs de production.

La situation est plus nuancée en ce qui concerne les prix des produits :

- On note une invariabilité des prix courants des prix administrés des céréales, ce qui signifie une baisse des prix réels de ces produits.
- Une hausse des prix courants fixés par les mécanismes du marché : c'est le cas des légumes et des fruits à l'exception de la tomate et des olives. Il convient de signaler que cette évolution singulière des prix de ces deux produits peut être due d'une part à l'augmentation de leurs productions comparée aux niveaux enregistrés au cours des trois dernières années, et d'autre part à l'existence de prix planchers pour ces deux produits.

Conclusion

Les performances enregistrées par le secteur agricole tunisien sont les conséquences d'importants efforts de soutien et de modernisation réalisés dans le cadre d'une politique nationale de développement et de régulation des marchés agricoles.

Ces performances globales connaissent d'importantes fluctuations inter-annuelles. En effet, au cours de l'année 2003, année climatiquement favorable, les rendements et la production céréalières sont des records. Les conditions favorables à la production intérieure ont entraîné une modification des importations - réduction des quantités des céréales importées - et des exportations - augmentation notable des volumes d'huile d'olive -.

Outre cette dépendance climatique, le secteur agricole subit les effets de la libéralisation de l'économie. En effet, les nouveaux engagements de la Tunisie consécutifs aux accords de l'Organisation Mondiale du Commerce ont affecté (et continueront à le faire) les mécanismes de régulation des marchés agricoles. Les nouvelles règles à observer conformément à ces négociations comportent essentiellement la poursuite de l'ajustement structurel par l'élimination des subventions, l'encouragement du libre échange et la privatisation des entreprises publiques.

Selon ces réformes, les exploitations agricoles devront payer plus cher l'accès aux ressources naturelles - eau et sol - et échanger à des prix qui se rapprochent de plus en plus des valeurs économiques des biens, c'est-à-dire avec des taux de protection de plus en plus faibles. Elles doivent aussi écouler leurs productions sur des marchés de plus en plus exigeants en terme de respect des normes de qualité, notamment ceux à l'exportation.

Outre le défi de l'ouverture de l'économie sur l'extérieur et le gain de capacité qu'elle exige, le secteur agricole devra faire face à des chocs internes dus à la raréfaction des ressources naturelles eu égard aux besoins de la société, à une croissance accrue de la population active et à une demande intérieure croissante des produits agricoles dont la structure connaîtra, sous l'effet des améliorations soutenues des revenus des consommateurs, d'importants changements.

Malgré l'ouverture progressive de l'économie sur le reste du monde, la structure des échanges a peu changé lors de la dernière décennie, qui constitue une période d'importantes réformes des politiques commerciales. Une plus grande ouverture de l'économie tunisienne exprimée par des réductions des taxes à l'importation et des

diminutions de l'aide aux exportations² peut-elle avoir plus d'effets sur le fonctionnement du secteur agricole et sur la balance alimentaire agro-alimentaire ?

² Une ouverture totale est de moins en moins envisageable (Alvarez-Coque J.M., 2002).

Annexes

Tableau 1 – Valeur ajoutée du secteur de l'agriculture et de la pêche et contribution au PIB global

Prix constants 1990

Année	2000	2001	2002	2003
	millions DT			
Valeur ajoutée Agriculture et Pêche	2383,00	2237,00	2001,40	2432,50
- Agriculture	2173,50	2136,90	1818,64	2351,00
- Pêche	209,50	100,10	182,76	81,50
PIB aux prix du marché	17266,70	18020,40	18323,20	19381,40
Importations du secteur de l'Agriculture et de la pêche (%)	13,40	12,58	11,85	10,25
Part de l'agriculture dans le PIB global	13,40	12,58	10,92	12,55

Source : INS et budget économique (Ministère de l'agriculture).

Tableau 2 – Contribution de l'agriculture au commerce extérieur

	2000	2001	2002	2003
	1000 DT			
Tous produits :				
exportations	8004702	9503700	9748600	10342600
importations	11737957	13697300	14038900	14038900
Produits agricoles :				
exportations	1157739	1279326	1171084	1381052
importations	1407403	1640794	1758366	1811251
	%			
Part des exportations agricoles	14,46	13,46	12,01	13,35
Part des importations agricoles	11,99	11,98	12,52	12,90

Source : Budget économique.

Tableau 3 – Commerce extérieur total et agricole**Prix courants 1990**

Année	2000	2001	2002	2003
1000 DT				
Balance commerciale				
Import	11737957	13697300	13510879	14038900
Export	8004702	9503700	9748618	10342600
Déficit	-3733255	-4193600	-3762261	-3696300
Taux de couverture	68,20	69,38	72,15	73,67
Balance commerciale agricole				
Import	1407403	1640794	1758366	1811251
Export	1157739	1279326	1171084	1381052
Déficit	-249664	-361468	-587282	-430199
Taux de couverture	82,26	77,97	66,60	76,25
Import ag/import total	11,99	11,98	13,01	12,90
Expot ag/export total	14,46	13,46	12,01	13,35
Déficit ag/déficit total	6,69	8,62	15,61	11,64

Source : Budget économique.

Tableau 4 – Evolution de la balance commerciale des produits agro-alimentaires

Année	2000	2001	2002	2003
1000 DT				
Import	782,4	887,6	1134,1	917,0
céréales	382,9	513,4	641,5	447
sucre	74,5	79,9	110,7	98
huile	103,9	69,2	144,7	172
autres	221,1	225,1	237,2	200
Export	628,2	669,9	531,1	669,5
produits de la mer	119,9	126,5	134,6	153,5
dattes	52,7	105,6	97,4	101
huile d'olive	263,9	200,3	55,7	168
autres	191,7	237,5	243,4	247
résultat	-566,5	-718,7	-603	-247,5
taux de couverture (%)	59,1	55,8	46,8	73,0
%				
Import	100,0	100,0	100,0	100,0
céréales	48,9	57,8	56,6	48,7
sucre	9,5	9,0	9,8	10,7
huile	13,3	7,8	12,8	18,8
autres	28,3	25,4	20,9	21,8
Export	100,0	100,0	100,0	100,0
produits de la mer	19,1	18,9	25,3	22,9
dattes	8,4	15,8	18,3	15,1
huile d'olive	42,0	29,9	10,5	25,1
autres	30,5	35,5	45,8	36,9

Source : Annuaire statistiques agricoles.

Tableau 5 – Commerce extérieur agricole par principales régions**Prix courants 1990**

Exportation	2000	2001	2002	2003
	1000 DT			
Union Européenne	6595000	7789500	7920300	8717800
Etats-Unis d'Amérique	57600	91300	76000	62500
Autres pays d'Amérique	158300	155800	160400	153100
Afrique	520900	670500	810900	798200
Asie	434600	484900	482600	313000
Destinations diverses	296000	403000	374200	360500
Total	8062400	9595000	9824400	10405100

Importation	2000	2001	2002	2003
	1000 DT			
Union Européenne	9006900	10617500	10581300	11105600
Etats-Unis d'Amérique	540800	551600	427200	345400
Autres pays d'Amérique	761300	905100	902700	734200
Afrique	773500	844900	767800	829700
Asie	1001000	11020000	1028200	1172700
Destinations diverses	144500	226800	230900	196700
Total	12228000	24165900	13938100	14384300

Source : INS.

**Tableau 6 – Comptes économiques de l'agriculture.
Résultats par culture et activité d'élevage**

Prix constants 1990

Année	2000	2001	2002	2003	moyenne 1992-2002
	millions de dinars tunisiens				
Céréales	238,05	302,78	115,28	612,03	307,80
Blé dur	172,97	229,08	90,77	403,27	221,92
Blé tendre	28,42	38,25	10,81	70,64	37,31
Orge	36,15	34,95	15,53	137,1	46,80
Tritical	0,51	0,51	0,17	1,02	1,95
Arbo. fruitière	856,42	653,68	526,96	626,26	676,49
Olives à huile	309,38	151,25	41,25	96,23	210,63
Agrumes	70,58	75,12	75,12	70,11	69,27
Raisins de cuve	16,82	12,76	11,02	15,95	13,10
Raisins de table	48,79	48,79	44,63	53,55	38,95
Amandes	76,2	40,64	23,5	50,8	57,64
Abricots	14,56	13	13	15,6	13,39
Dattes	118,13	118,13	123,75	126	102,17
Autres	201,96	193,99	194,69	198,02	171,35
Légumes	415,92	434,39	433,66	435,08	367,99
Pommes de terre	56,84	64,68	60,76	56,84	52,83
Tomates	97,85	77,25	83,43	92,7	68,66
Artichauts	7,31	8,6	8,26	5,59	8,10
Piments	67,45	75,97	73,13	86,98	66,00
Pastèques et melons	61,79	63,46	66,8	65,13	58,75
Autres	124,68	144,43	141,28	127,84	113,64
Elevage	1049,78	1101,95	1126,79	1111,68	877,85
Bovins	164	170,56	173,51	171,87	147,03
Ovins	218,09	225,4	231,66	237,92	196,18
Caprins	39,9	40,53	40,95	41,38	35,57
Volailles	151,61	158,54	163,11	156,84	120,41
Dindes et autres	72,8	82,73	75,58	76,32	49,81
(Eufs	100,37	97,51	101,05	95,13	85,95
Lait	257,23	270,86	278,4	269,7	201,10
Autres	45,78	55,83	62,52	62,52	41,80
Autres produits	57,93	64,65	62,89	74,7	66,19
Fèves et féveroles	8,48	6,08	7,14	11,46	9,91
Pois et pois-chiches	10,18	10,85	9,6	17,09	16,33
Betterave à sucre	0,63				6,24
Tabac	2,64	4	3,06	2,55	3,53
Alfa	2,3	2,04	1,05	2,03	2,06
Liège	0,71	0,69	1,04	0,57	0,93
Autres	33	41	41	41	28,33

Tableau 6 (suite)

Prix constants 1990

Année	2000	2001	2002	2003	moyenne 1992-2002
	millions de dinars tunisiens				
Pêche	154,45	163,85	162,59	161,08	150,09
Pêche côtière	60,24	60,47	60,24	60,24	69,72
Pêche au chalut	53,38	55,32	59,43	58,34	46,28
Pêche au feu	14,55	14,82	15,87	15,47	12,94
Autres pêches	26,28	33,23	27,05	27,03	21,15
Valeur de production	2772,55	2721,3	2428,17	3020,83	2446,40
Valeur des intrants	470,54	484,3	426,77	588,33	453,10
Valeur ajoutée	2302,01	2237	2001,4	2432,5	1993,30
Taux de la V.A. en %	83,03	82,20	82,42	80,52	81,48

Source : Ministère de l'agriculture, de l'environnement et des ressources hydrauliques.

Tableau 7 – Pluviométrie enregistrée et son évolution

	2000/01	2001/02	Moyenne 1986-2002	2002/03
	millimètres			
Tunis	411,00	277,00	411,76	342,80
Bizerte	563,00	377,00	563,41	458,90
Nabeul	230,00	371,00	430,29	339,39
Hammamet	*	*	414,17	298,90
Kélibia	465,00	393,00	525,88	381,40
Béja	597,00	387,00	492,92	556,20
Jendouba	473,00	395,00	440,82	518,90
Tabarka	1004,00	690,00	914,47	889,54
Le Kef	451,00	355,00	444,08	481,30
Siliana	440,00	312,00	405,50	374,50
Sousse	*	*	368,00	188,60
Monastir	167,00	238,00	343,46	198,60
Sfax	157,00	180,00	207,76	232,10
Kairouan	150,00	260,00	291,53	225,30
Tala	303,00	303,00	414,88	302,10
Sidi Bouzid	158,00	168,00	229,47	221,90
Gafsa	76,00	106,00	160,82	193,50
Tozeur	19,00	107,00	91,65	92,50
Gabès	80,00	55,00	164,47	117,30
Medenine	74,00	104,00	154,06	168,50
Jerba	65,00	121,00	178,88	272,30
Rmada	47,00	94,00	86,12	70,50
Kébili	19,00	77,00	67,50	75,70

Source : ONAGRIS.

Tableau 8 – Variation des stocks d'eau dans les barrages

Barrages	2002	2003	Variation	
	millions m ³			%
Nord	1100,548	1208,257	107,709	10
<i>Eau potable</i>	47,693	96,532	48,839	102
Beni mtir	16,877	35,646	18,769	111
Kassab	30,860	60,886	30,070	98
<i>Eau potable + irrigation</i>	938,328	975,814	37,486	4
Sidi salem	494,500	436,598	-57,902	-12
Sidi El barrak	238,000	251,780	13,780	6
Barbara	26,073	50,001	23,928	92
Joumine	25,634	76,796	51,162	200
Sejnane	86,140	106,730	20,590	24
Mellègue	67,981	53,909	-14,072	-21
<i>Irrigation</i>	114,527	135,911	21,384	19
Bouheurtma	59,000	70,518	11,518	20
Seliana	45,500	47,742	2,242	5
Lakhmès	4,747	6,063	1,316	28
Gazala	1,581	7,857	6,276	397
Rmill	3,699	3,731	0,032	1
Centre	118,608	199,132	80,524	68
Nebhana	12,033	33,734	21,701	180
Bir mcherga	22,219	37,292	15,073	68
Rmall	7,359	18,673	11,314	154
Sidi yaich	0,615	0,615	0	0
Sid saad	72,894	100,092	27,198	37
El bark	0,425	2,475	2,050	482
Houareb	3,063	6,251	3,188	104
Cap Bon	20,864	47,842	26,978	129
Bzirekh	2,687	4,442	1,755	65
Chibaa	1,802	3,401	1,599	89
Masri	2,350	5,485	3,135	133
Lobna	12,286	20,464	8,178	67
El hama	0,796	5,543	4,747	596
El Abid	0,943	8,507	7,564	802
Total	1240,000	1455,200	215,210	17

Tableau 9 – Une production céréalière record en 2003

	Campagnes				Moyenne 1975-2002
	1999- 2000	2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003	
Superficie	1000 ha				
Blé dur	857	705	639	794	853
Blé tendre	134	119	117	133	132
Orge + triticale	597	437	404	592	541
Total	1588	1261	1160	1519	1526
Production	1000 qx				
Blé dur	7060	9351	3705	16460	7850
Blé tendre	1356	1831	517	3374	1675
Orge + triticale	2450	2362	912	9207	3319
Total	10866	13544	5134	29041	12844
Rendement	qx/ha				
Blé dur	8,24	13,26	5,8,	20,73	9,00
Blé tendre	10,12	15,39	4,42	25,37	12,00
Orge + triticale	4,10	5,41	2,26	15,55	6,00

Source : Annuaire statistiques (INS) et Ministère de l'agriculture, de l'environnement et des ressources hydrauliques.

Tableau 10 – Evolution de la superficie totale des cultures non irriguées

Culture	Année	2001	2002	2003	Moy.1984- 2002
Céréales		1261,0	1160,0	1519,0	1504,9
Fourrages		402,2	411,7	395,7	332,1
Légumineuses		63,3	59,5	70,0	100,8
Cultures maraichères		140,3	136,7	142,4	144,5
Cultures industrielles et autres		20,4	21,6	22,6	27,1
Arbres fruitiers		2134,9	2136,9	2176,0	1988,0
Total		4022,0	3926,4	4325,7	1097,5

Source : Annuaire statistique.

Tableau 11 – Principales productions agricoles autres que les céréales

PRODUITS	2000	2001	2002	2003
	milliers tonnes			
Huile d'olive	115	30	72	200
Agrumes	240	235,5	224,7	209
Oranges maltaises	110	102,5	95,4	94,7
Clémentines, mandarines et wilkings	41,5	42,5	30,8	24,6
Citrons	22,8	24,4	27,3	20,1
Fèves et féveroles	26,5	18,9	22,3	35,8
Pois et pois-chiches	15,7	11,3	9,8	17,8
Tomates	950	750	810	900
Melons et pastèques	370	380	411	390
Pommes de terre	290	330	310	290
Piments	190	214	242	245
Artichauts	17	18	15,5	13
Vin (96,6 Kg=1hl)	39,7	31	26,2	38,6
Raisins de table	83	76	76	90
Olives de table	14	16	12,4	10,2
Abricots	28	25	25	30
Amandes en coque sèche	60	32	18,5	40
Dattes	105	105	115	111
dont : déglà	69	65,1	71,6	69
Betterave à sucre (brute)	20,7	-	-	-
Tabac brut	3,1	3,5	2,8	2
Alfa	45	39	35	40
Bois (en 1000 m3)	262	260	-	-
Liège naturel	6,5	6,3	5,6	5,2
Viande	210,1	216,5	216,8	221,2
bovine	59,8	60,3	59,8	62,7
ovine	54,1	55,9	57,5	59
caprine	9,2	9,3	9,5	9,5
volaille	87	91	90	90
Lait frais	887	934	945	930
Oeufs (en millions d'unités)	1476	1434	1487	1399
Pêche (poissons & crustacés)	95,1	98,6	96,7	100

Source : Annuaire statistiques, ONAGRI.

Tableau 12 – Evolution de la production laitière

Année	2000	2001	2002	2003	Moyenne 1984-02
Espèces	1000 T				
Bovines	870,0	916,0	927,0	924,0	528,5
Ovines + caprines	17,0	18,0	18,0	6,0	21,7
Camélidées	-	-	-	-	21,7
Total	887,0	934,0	945,0	930	551,0

Tableau 13 – Commerce extérieur agricole par produits, 2002-2003

Prix courants 1990

	2002			
	imports		exports	
	quantité 1000 T	valeur millions DT	quantité 1000 T	valeur millions DT
Blé dur	480,00	118,80		
Blé tendre	950,00	160,00		
Orge	700,00	106,60		
Maïs	850,00	136,70		
Riz	10,20			
Total céréales	2990,20	522,10	0,00	0,00
Pommes de terre	45,00	20,50	1,25	0,58
Tomates			1,87	2,68
Piments			0,01	8,20
Oignons			1,43	0,12
Agrumes			22,70	12,00
Vin			9,50	6,40
Huile végétale	234,00	144,70		
Huile d'olive			22,50	55,70
Autres			13,00	8,50
Dattes			41,90	97,40
Prép. de céréales			91,70	33,20
Sucre	342,90	110,70		
Viande				
Lait	24,00	37,70		
Produits de la pêche			17,50	134,60
Autres produits		141,00		191,80
Total		1498,80		551,17

Tableau 13 (suite)

Prix courants 1990

	2003			
	imports		exports	
	quantité 1000 T	valeur millions DT	quantité 1000 T	valeur millions DT
Blé dur	450,00	119,00		
Blé tendre	920,00	145,00		
Orge	350,00	50,00		
Mais	800,00	133,00		
Riz				
Total céréales	2520,00	447,00		
Pommes de terre	25,00	7,30		
Tomates			2,90	3,40
Piments			0,01	9,20
Oignons			1,70	0,13
Agrumes			17,50	12,00
Vin			13,50	10,00
Huile végétale	230,00	172,00		
Huile d'olive			60,00	168,00
Autres				
Dattes			42,00	101,00
Prép. de céréales			55,00	18,00
Sucre	345,00	98,00		
Viande	0,60	0,40		
Lait	27,00	58,00		
Produits de la pêche			17,00	153,50
Autres produits		108,00		207,00
Total		1337,70		682,23

Source : Budget économique.

Tableau 14 – Evolution des prix des engrais chimiques**Prix courants**

	super 16%	super 45%	Ammoni.33%	Sulfate.potasse	DAP
	D/q				
1992	7,30	16,60	17,30	36,00	22,80
1993	7,30	16,60	17,30	36,00	22,80
1994	8,50	18,60	17,80	36,00	24,80
1995	8,50	18,60	17,80	36,00	24,80
1996	10,00	20,40	19,50	35,00	27,20
1997	10,00	20,10	21,10	36,00	26,90
1998	11,50	21,01	20,00	43,00	26,18
1999	12,50	22,01	21,00	43,00	27,18
2000	12,50	22,00	21,00	43,00	27,20
2001	14,00	22,00	21,00	43,00	27,20
2002	14,00	22,00	21,00	43,00	27,20
2003	14,00	22,00	21,00	43,00	27,20
moyenne 1992-2002	10,55	19,99	19,53	39,09	25,84

Source : Ministère de l'agriculture, de l'environnement et des ressources hydrauliques.

Tableau 15 – Prix des autres intrants agricoles

Prix courants				
Catégorie	Année	2001	2002	2003
		DT/q		
Blé dur				
	Normal	-	-	-
	Sélectionné	48,00	48,00	48,00
Blé tendre				
	Normal	-	-	-
	Sélectionné	42,00	42,00	42,00
Orge				
	Normal	24,24	24,24	24,24
	Sélectionnée	31,00	32,00	32,00
Triticale				
	Normal	-	-	-
Melon		48,60 – 34,00	48,60 – 36,00	48,60 – 39,00
Pastèque		40,00 – 25,00	40,00 – 31,00	40,00 – 3,60
Oignon		58,00 – 51,00	58,00 – 51,00	58,00 – 55,00
Piment		160,00 – 92,00	160,00 – 92,00	170,00 – 98,00
Tomate		94,60 – 48,00	94,6 – 48,00	94,60 – 48,00
Pomme de terre				
	Clostère	-	-	-
	Atika	-	-	-
	Spounta	83,76 – 72,10	83,76 – 72,10	83,76 – 72,10

Source : Ministère de l'agriculture, de l'environnement et des ressources hydrauliques.

Tableau 16 – Evolution du prix à la production des produits agricoles

Prix courants

Produits	Année	2000	2001	2002	2003
	DT/tonne				
Céréales					
Blé dur		295	295	295	295
Blé tendre		260	260	260	260
Orge		170	170	170	170
Triticale		170	170	170	170
Arbo. fruitière					
Olive à huile		290	356	550	460
Agrume		415	378	439	517
Raisin de cuve		400	410	360	375
Raisin de table		625	676	638	780
Amande sèche		2000	2000	2200	2200
Abricot		394	505	434	481
Datte		1097	1065	1400	1400
Autres fruits		506	629	1646	1937
Légumes					
Pomme de terre		237	243	255	263
Tomate		146	142	144	139
Artichaut		462	416	454	562
Piment		427	442	439	517
Pastèque et melon		201	222	214	221
Autres légumes		110	113	276	372
Viande vif					
Bovin		2620	2573	2350	2380
Ovin		4000	3600	2700	2720
Caprin		3500	3800	2700	2720
Volaille		1511	1544	1511	1495
Dinde		2500	2550	2550	2580
Autres viandes		1550	1550	1600	1650
Œufs		69	71	68,1	73
Lait		340	345	385	375
Autres		3100	3100	3100	3100

Source : ONAGRI.

Références

- Les annuaires Statistiques du Ministère de l'Agriculture (2000 et 2002)
- Budgets Economiques du Ministère de l'Agriculture (2000 et 2002).
- Les statistiques financières de la Banque Centrale (1999 à 2002).
- Site de l'ONAGRI : www.onagri.net.tn.
- Site de l'INS : www.ins.nat.tn.
- Site de l'Institut d'Economie Quantitative: www.ieq.nat.tn.
- Site de la Banque Centrale de la Tunisie : www.bct.gov.tn
- Suivi des réalisations du X plan de développement 2002-2003 (en arabe).
- Institut d'Economie Quantitative (IEQ, 2004). Les cahiers de l'IEQ n° 19-Avril 2004 : Actes du séminaire "compétitivité, croissance et ouverture économique enjeux et défis".